

4935.30

4 ème série

CONSEIL

Rapports et dossiers

DUVERT, Rue

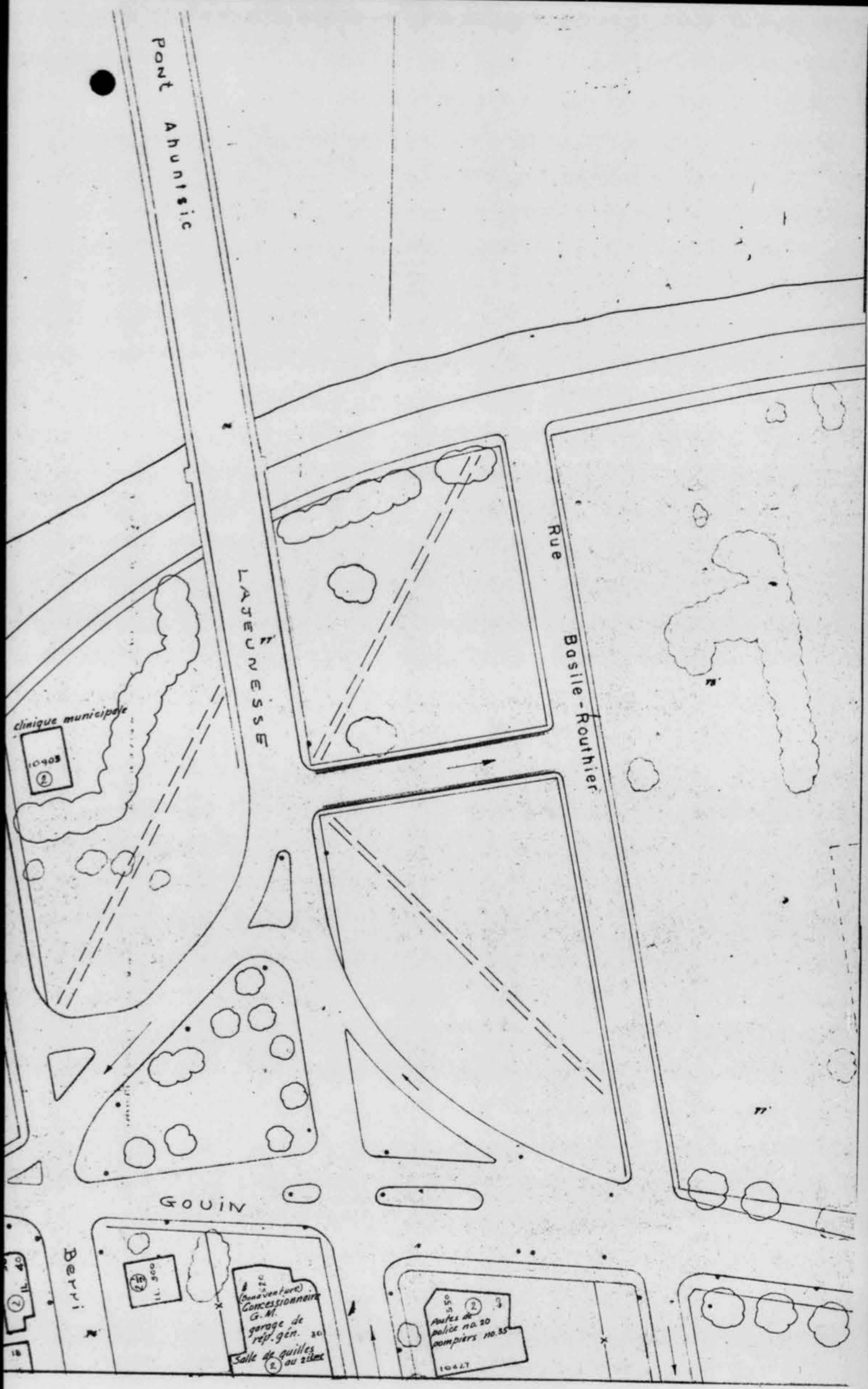
*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

**CE DOSSIER
CONTIENT
DES
DOCUMENTS ORIGINAUX.**

**ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)**



Pont Ahuntsic

L'ASSOMMOIR

Rue Basile-Routhier

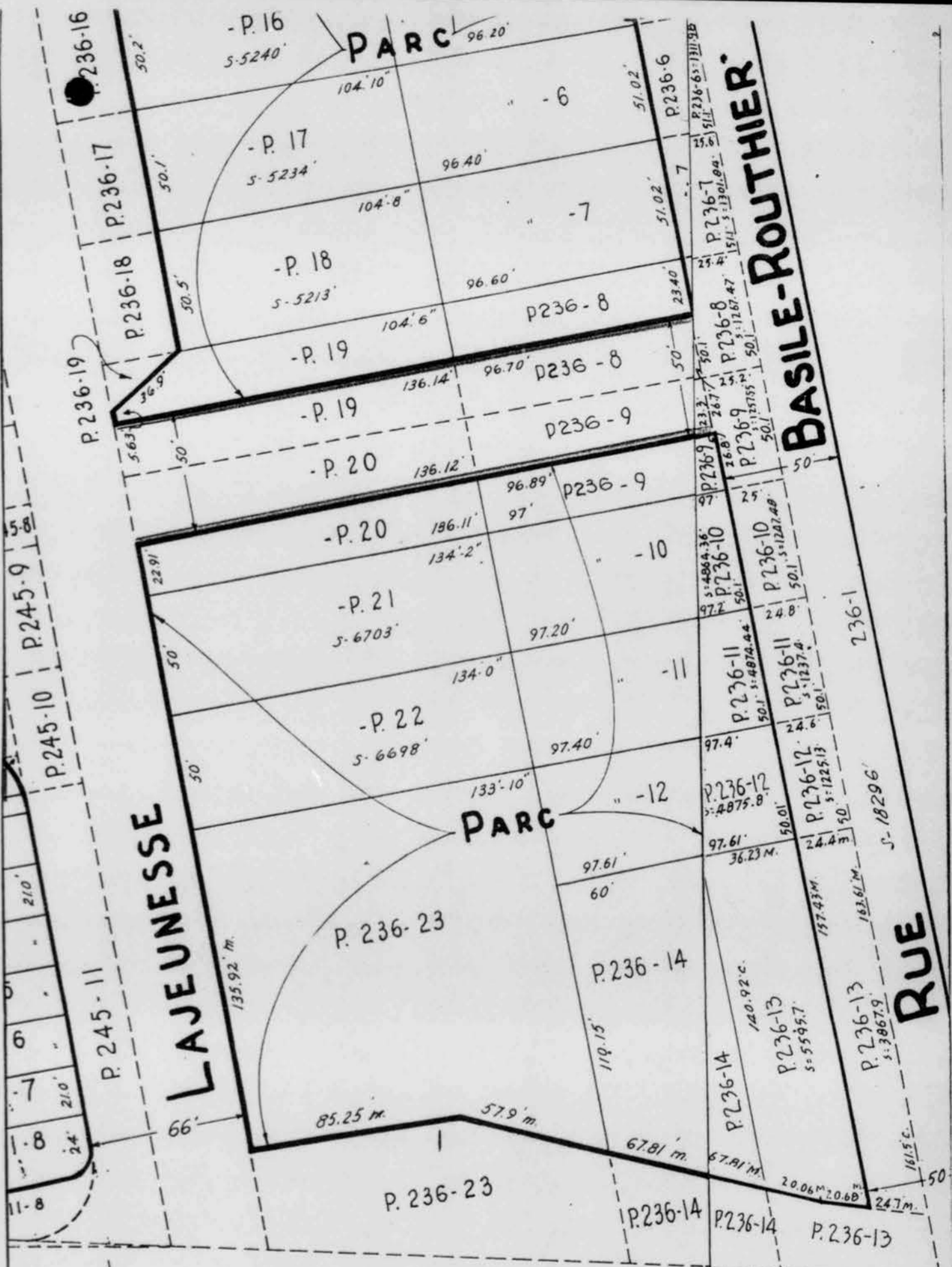
GOUIN

clinique municipale
10403
2

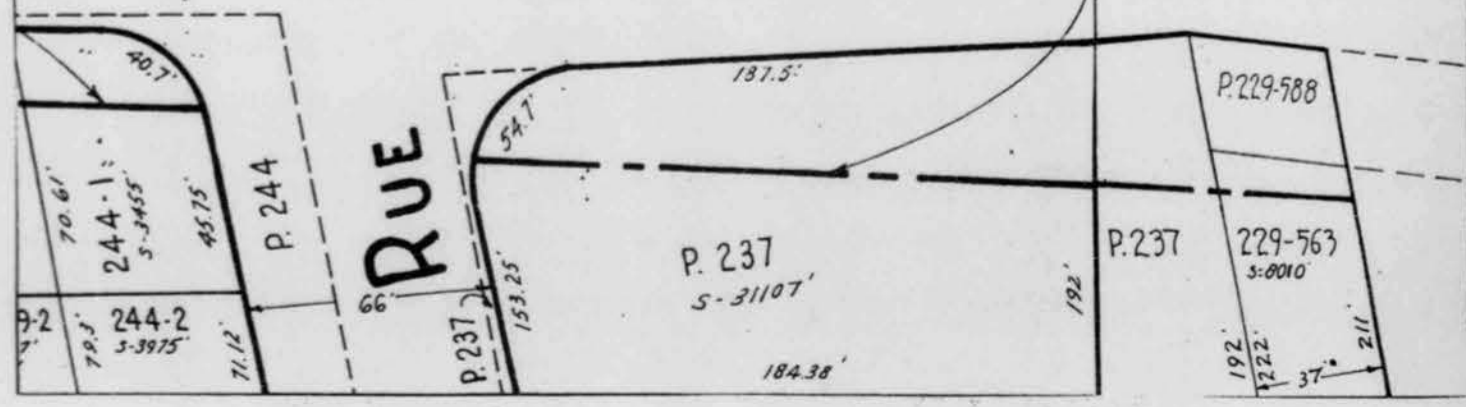
Berri

10420
(Banaventure)
Concessionnaire
G.M.
garage de
répr. gén. 20
Salle de quilles
2 au 21ème

10427
2
Aires de
Police no. 20
pompiers no. 35



plan G-14 Sault-au-Récollet





LES HOMMES DE 37-38 : LE Dr. DUVERT

Le Dr. Duvert

M. le Dr. Duvert n'avait pas pris une part active à l'organisation populaire avant la grande assemblée de Saint-Charles. Tout entier à sa profession et à sa famille, il s'occupait peu de politique. C'était un homme paisible, estimé de tout le monde. Comme l'assemblée des six comtés avait eu lieu sur sa propriété, et qu'il avait proposé l'une des résolutions adoptées à cette assemblée, il se cacha pour ne pas être arrêté, avec son ami M. Drolet, de Saint-Marc; mais, fatigués, au bout de quelques jours, ils se décidèrent, tous deux, à se livrer aux autorités, dans l'espérance qu'ils auraient un procès qui déciderait bientôt de leur sort.

Ils furent incarcérés dans la prison de Montréal, dans le mois de décembre 1837, et n'en sortirent que dans le mois de juillet suivant.

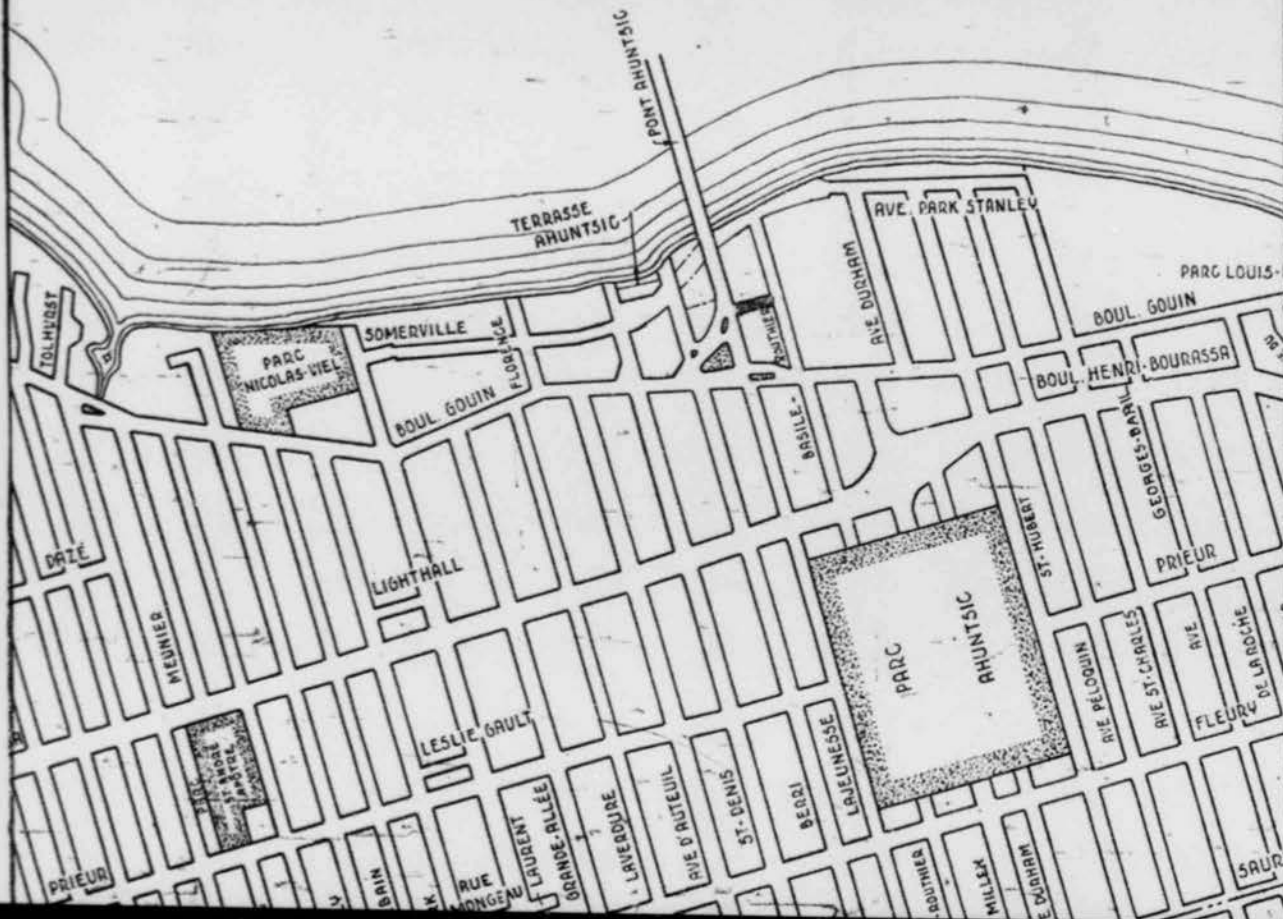
M. Drolet mourut peu de temps après, des suites de la maladie qu'il avait contractée dans la prison. Le Dr. Duvert mourut à Saint-Charles, rivière Chambly, le 5 août 1841, à l'âge de 51 ans et 6 mois.

Les enfants de ces deux bons citoyens perpétuèrent et consacrèrent en quelque sorte l'union de leurs pères. L'un des fils de M. Drolet, M. Charles Drolet, épousa une des demoiselles Duvert, aujourd'hui madame Renaud, et devint le père de notre collaborateur, M. Gustave Drolet. Les autres enfants laissés par M. Duvert sont : Dr. John Duvert, médecin à Saint-Hyacinthe, mort en 1875; M. Hector Duvert, avocat, résidant à Putnam, E.-U.; Madame Pierre Daigle, de Montréal.

L. O. DAVID.

D
E
S

P
R
A
I
R
I
E
S



VILLE DE MONTRÉAL



CANADA

CITY OF MONTRÉAL

16/10 2^e 6

SERVICE D'URBANISME
CITY PLANNING DEPARTMENT
Comité de la Toponymie

30321

le 7 octobre 1968

OCT 14 15 PM '68
REGISTRAR ADMINISTRATIF

Monsieur Aimé Desautels, arch.,
Directeur du service d'Urbanisme,
Ville de Montréal.

Rapport vu approuvé et transmis
au secrétaire administratif de la Ville.
Le directeur du service d'Urbanisme

par Charles G. Dumont, ing.

Dénomination d'une voie dans
le quartier Ahuntsic.

Monsieur le directeur,

Une nouvelle voie relie les rues Lajeunesse et Basile-Routhier,
au nord du boulevard Gouin, dans le quartier Ahuntsic.

Le comité de la Toponymie lui a choisi le nom de rue Duvert pour
rappeler un des patriotes de 1837-38, le docteur François Duvert. Vu que
cette voie est très courte, le comité n'a pas ajouté le prénom du docteur
Duvert pour que le nom soit lisible sur toute les cartes.

En conséquence, le comité de la Toponymie vous prie donc de demander
au Comité exécutif de donner le nom de Duvert à la rue formée de parties
des lots 19, 20, 236-8 et 236-9 du cadastre de la paroisse du Sault-au-
Récollat, et qui s'étend au nord du boulevard Gouin, de la rue Lajeunesse
à la rue Basile-Routhier, dans le quartier Ahuntsic.

Comme cette voie est la propriété de la ville, c'est au Comité
exécutif de la nommer en vertu du paragraphe "e" de l'article 106 de la
Charte.

Votre tout dévoué,

Le secrétaire,

Georges-F. Séguin

Georges-F. Séguin.

GFS:ml



EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du COMITÉ EXÉCUTIF de la Ville de
Montréal, tenue le 16 octobre 1968.

No 30321

Sur recommandation du directeur du service d'urbanisme, il est

RESOLU: de donner le nom de

- a) LeMesurier à l'avenue formée des lots nos 110-7 et 110-8 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, et qui s'étend vers le sud à partir du boulevard Gouin sur une distance moyenne de 945 pieds, dans le quartier Saraguay;
- √ b) Duvert à la rue formée de parties des lots nos 19, 20, 236-8 et 236-9 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui s'étend au nord du boulevard Gouin, de la rue Lajeunesse à la rue Basile-Routhier, dans le quartier Ahuntsic.

(Certifié)

Vincent Chene

Greffier adjoint de la Ville.

/ap

(English on reverse side)



EXTRACT from the minutes of a meeting of the EXECUTIVE COMMITTEE of the City of Montreal held on October 16, 1968.

No. 30321

On recommendation of the Director of the City Planning Department, it was

RESOLVED: to give the name of

- a) LeMesurier to the avenue formed by Lots Nos. 110-7 and 110-8 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, and which extends southwards from Gouin Boulevard over an average distance of 945 feet, in Saraguay Ward;
- b) Duvert to the street formed by parts of Lots Nos. 19, 20, 236-8 and 236-9 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, and which extends north of Gouin Boulevard, from Lajeunesse Street to Basile-Routhier Street, in Ahuntsic Ward.

(Certified)

Vincent Ouellet

Deputy City Clerk.

/ap

(français au verso)

La ville "baptise" deux nouvelles rues

(Par M. A.) — Les dirigeants municipaux de la ville de Montréal viennent de "baptiser" deux nouvelles rues de la métropole, la première dans le quartier Saraguay, la seconde dans le quartier Ahuntsic.

Donnant suite à des recommandations en ce sens du sous-comité de la toponymie de la métropole, le comité exécutif de la ville a procédé au "baptême" au cours de sa séance régulière d'hier.

DANS AHUNTSIC

Le Dr François Duvert, l'un des patriotes de 1837-38, donne son nom à une nouvelle rue sise au nord du boulevard Gouin, depuis la rue de Lajeunesse à la rue Basile-Routhier, dans le quartier Ahuntsic.

M. Stuart LeMesurier, premier secrétaire-trésorier de l'ancien village de Saraguay, en 1914, donne son nom à une avenue qui est aménagée à l'ouest de l'ex-rue Princess, depuis le boulevard Gouin vers le sud, sur une distance de quelque 945 pieds, dans le quartier Saraguay.